Club Alpin Français de PAU
Cité des Pyrénées
29, bis rue Berlioz
64000 PAU

Réunion du Comité Directeur du Club Alpin de Pau

du 22 avril 2025 à 19h00.

Les membres du comité directeur se sont réunis à Pau sur convocation du président.
14 présents, 0 excusé, 6 absents (liste jointe)

L'ordre du jour :

- ✓ Validation du compte-rendu du précédent CoDir du 26 février 2025.
- ✓ Retour de la réunion de bureau du 17 avril 2024.
- ✓ Point trésorerie et suivi du budget :
  - Prévision de résultat pour l'exercice 2024/2025.
  - Principe d'une enveloppe matériel annuelle de 3 000 €.
  - Principe d'une enveloppe manifestation annuelle style « WETA » pour les activités qui en ont besoin.
- ✓ Constitution d'un groupe de travail pour établir :
  - Les nouvelles fiches de poste.
  - Les notes de délégation.
- ✓ Point formation des encadrants.
- ✓ Réactivation du tableau partagé d'intentions de participants ou d'encadrants à devenir initiateur ou instructeur. (Gilles Leroy)
- ✓ Points divers.
- ✓ Date du prochain Codir.

1/ Validation du compte-rendu du précédent CoDir du 26 février 2025 :

Le compte rendu du précédent Codir est soumis à l'approbation des membres présents.
Celui-ci est adopté à l'unanimité.

2/ Point trésorerie et suivi du budget :

- Point trésorerie :
  Jean-Pierre Belaygue fait un point trésorerie avec une projection à la clôture du l'exercice en cours avec tout d'abord, un point sur la trésorerie à ce jour :
  - 61 700 € sur le livret A.
  - 32 500 € sur le compte Optilion.
  - Environ 4 000 € sur le compte courant.

La projection (Annexe joint) en tenant compte au mieux des dépenses restantes et de l'amortissement du minibus, devrait dégager un excédent de trésorerie de près de 2 000 €.

- Principe d'une enveloppe matériel annuelle de 3 000 € et principe d'une enveloppe manifestation annuelle style « WETA » pour les activités qui en ont besoin :
  - Après un débat sur les budgets, les règlements peu importants à faire rapidement sans validation du CoDir et les organisations d'évènements du genre « WETA », il a été proposé aux membres du CoDir de voter sur :

    - Etablissement par chaque responsable d'activité d'une ligne budgétaire chaque année à incorporer au budget prévisionnel pour l'exercice à venir. Ceci permettrait d'avoir un visuel sur les dépenses à venir et de les suivre tout au long de l'exercice.
      - Le résultat du vote : 14 pour, 0 abstention et 0 contre.
    - Validation d'une enveloppe « d'urgence » afin de permettre au Bureau de procéder à de petits achats sans attendre la validation du Codir. Cette enveloppe sera utile pour l'exercice en cours en l'absence de budget par activité pré-défini. Cette enveloppe serait de 3 000 € et les montants pouvant être validées seraient de l'ordre de +/- 800 €.
      - Le résultat du vote : 13 pour, 0 abstention et 1 contre.
    - Validation d'une enveloppe « évènements » avec un but de formation comme le WETA de 2024. Ces évènements pourraient être annuels.
      - Le résultat du vote : 14 pour, 0 abstention et 0 contre.
    - Validation d'un budget pour des achats de matériel de canyon à la demande de Guillaume Gaigner. (Urgence de la demande).
      - Le résultat du vote : 14 pour, 0 abstention et 0 contre.

3/ <u>Constitution d'un groupe de travail</u> :

Afin de travailler et de revoir les fiches de poste, les fiches de responsabilité et les notes de délégation, il est décider de créer un petit groupe de travail.
Cette décision est validée à l'unanimité.
Le groupe sera composé de : Xavier Damez, Michel Nogaro, Gilles Leroy et Jean Lacazette.

4/ <u>Point formation des encadrants</u> :

Rémy Giersch fait un point sur la formation au sein du club.
La formation des initiateurs repart de plus belle cette saison avec déjà 11 initiateurs qui ont été brevetés à l'issue de leur formation pratique et 9 autres initiateurs stagiaires qui sont entrés dans cette phase probatoire.

- <u>Initiateurs brevetés</u> :

Cédric Marque (alpinisme) - Sébastien Ségas (alpinisme) - Alain Picart (alpinisme) - Benoît Barascud (escalade SAE) - Louie Cougoulat (escalade SAE) - Jérôme Ruiz (escalade SNE) - Julien Arzi (escalade SNE) - Fabien Veau (ski de randonnée) - Lionel Auzolle (ski de randonnée) - Alain Picart (ski de randonnée) - Gilles Leroy (raquettes).

- Initiateurs stagiaires :

Audrey Lafargue (escalade SAE) - Hélène Delannoy (escalade SAE) - Guillaume Tournadre (escalade SAE) - Bastien Laclau (escalade SAE) - Caroline Larroze (escalade SAE) - Christophe Barthe (escalade SAE) - Fabien Fourguet (ski de randonnée) - Véronique Faivre (raquettes) - Jacky Mieze (raquettes)

5/ Réactivation du tableau partagé d'intentions de participants ou d'encadrants à devenir initiateur ou instructeur :

Le tableau partagé n'étant pas parfait, celui-ci est abandonné. Le système est à revoir.

6/ Points divers :

- Les projets d'association à une salle d'escalade : point mort.
  - UPPA, pas de réponse et pas de budget.
  - Ste Ursule, toujours intéressé mais il semble que le président de Ste Ursule tergiverse quelque peu.
  - Retour sur l'AG nationale. Michel Nogaro fait un rapide point et va communiquer aux membres du CoDir les documents envoyés par la nouvelle direction.
  - Constitution d'un jury qui décidera du choix du futur gardien de Gourette (Réunion prévue en octobre 2025). Le groupe sera composé de Michel Nogaro, Jean-Louis Gardère, Sébastien Segas et Michel Dourthe.

7/ Date du prochain Codir :

La date du prochain comité directeur est fixée au **mardi 22 avril 2025 à 19h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Comité Directeur s'achève à 22h30.

Le Président — **Le Secrétaire général**

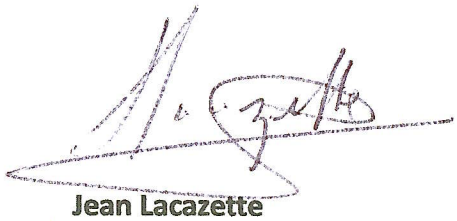

Michel Nogaro — **Jean Lacazette**

fédération française des clubs alpins et de montagne

Club Alpin Français de Pau - Comité directeur du mercredi 22 avril 2025

NOM Prénom	EMARGEMENT	MAIL (si changement)
BELAYGUE Jean-Pierre		
CHANCHUS Guillaume		
DAMEZ-FONTAINE Xavier		
DE RINCQUESEN Ghislaine		
DUDOUYT Antoine		
ETESSE Gilles		
GAIGNER Guillaume		
GARDERE Jean-Louis		
GAÜZERE Jacky		
GIERSCH Rémy		
LABOURDETTE Jean-Pierre		
LACAZETTE Jean		
LEROY Gilles		
MANTOULAN Jeanine		
NOGARO Michel		
RAPPIN Didier		
SEGAS Sébastien	ok	
SIVADON Pierre		
SPECTY Marie-Line		
VAILLANT Joël		

SITUATION CAF au 15/04/2025

	Crédit	Débit
Bilan	35 576,86 €	
Revue Pyrénéenne	1 700,00 €	
Mairie de Pau	1 300,00 €	
Salaires		6 600,00 €
Orange		500,00 €
Terminal CB		200,00 €
Ecole Escalade		5 000,00 €
Local		0,00 €
SAE Pau		4 000,00 €
SAE Beltrane		2 000,00 €
Gilles GINOT		0,00 €
Formation		0,00 €
Stage alpi Seb SEGAS		0,00 €
Materiel		0,00 €
Minibus crédit		2 400,00 €
Stage		2 200,00 €
Minibus amortissement		7 961,37 €
Raid Todi		3 748,00 €
Fête du club		2 000,00 €
	38 576,86 €	36 609,37 €

1 967,49 €